

Bourgoin-Jallieu le 3 novembre 2020

**INFORMATIONS RELATIVES AU DEROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GENERALE ELECTIVE DE LA
LIGUE D'ATHLETISME AUVERGNE RHONE-ALPES
Samedi 7 novembre 2020 à 10h00
EN DISTANCIEL**

Comment recevoir les liens de connexion à la visio-conférence et aux votes électroniques ?

Tous les clubs doivent remplir, **avant le mercredi 4 novembre midi**, le document téléchargeable [ICI](#) dans lequel ils mentionneront une seule et unique adresse mail qui sera utilisée par :

- 1/ la Ligue pour l'envoi du lien de connexion à la visio-conférence
- 2/ la société UBIQUS pour l'envoi du lien de connexion aux deux votes électroniques.

Pour les clubs qui n'auront pas renseigné ces informations en temps utile, les liens de connexion seront adressés automatiquement à leurs Présidents (Extrait du SI-FFA)

La visio-conférence

La visio-conférence se déroulera le samedi 7 novembre de 10h00 à 12h00. Ouverture du site à 9h30.

Les votes électroniques

Les votes électroniques seront à bulletins secrets puisque traités par la société UBIQUS qui en gèrera le dépouillement, pour ensuite nous transmettre les résultats via un écran partagé.

Les votes seront ouverts à compter du vendredi 6 novembre 12H00 pour se clôturer le samedi 7 novembre à 10H30.

A noter que vous pourrez voter pour les deux scrutins lors de votre connexion et modifier votre choix jusqu'à la clôture des votes par le président.

- L'élection de la liste candidate au Comité Directeur de la Ligue (consultable [ICI](#)) : Le vote s'exprimera par un OUI ou un NON
- L'élection des délégués de clubs à l'AG de la FFA (liste consultable [ICI](#)) : le nombre de délégués attribués à la Ligue AURA est de 21 titulaires

Lors de votre vote, la liste des candidats vous sera proposée, liste sur laquelle vous ne devrez cocher que 21 noms au maximum. Toute liste comprenant + de 21 noms cochés sera considérée comme nulle. Les modifications seront possibles tant que le vote n'est pas clos (samedi 7 novembre 10H30)

Important : votre participation aux votes entraîne automatiquement le comptage de votre club dans le quorum, même si vous n'assistez pas à la visio-conférence.

Puis-je transmettre ou recevoir un pouvoir ?

Cela devient exceptionnel étant donné les facilités de scrutin (vote en distanciel et large plage horaire).

Cas particulier :

Pour les clubs partageant le même président: celui-ci se verra attribuer automatiquement le cumul des voix de ces clubs.

Exemple : Club Référent : Club Alpha – 5 voix (Président Mr X – Licencié au club Beta)
Club Associé : Club Beta - 315 voix (Président Mr X – Licencié au club Beta)
Club Gamma - 73 voix (Président Mr X – Licencié au club Beta)
Total de voix : 393 voix

Les pouvoirs papiers qui ont été signés depuis le 8 octobre et jusqu'à ce jour ne sont plus valables.

RECAPITULATIF

- 1 – Je remplis entièrement le document disponible [ICI](#) **avant le mercredi 4 novembre midi**
- 2 –Je reçois ensuite un mail d'UBIQUUS pour me transmettre un lien, un identifiant et un mot de passe que je devrai modifier à la première connexion (**je pense à vérifier mes spams/courriers indésirables**)
- 3 – Vendredi 6 novembre à 12h00 : ouverture des votes électroniques
- 4 – Vendredi 6 novembre à 17h : envoi du lien de connexion à l'Assemblée Générale par visio-conférence (**pensez à vérifier vos spams/courriers indésirables**).
- 6 – Samedi 7 novembre 10h00 : début de l'Assemblée Générale en visioconférence. Connexion dès 9h30.

LIGUE AURA
04.37.03.28.95

BEATRICE PFAENDER
07.88.61.94.10